

SERVICE: Plan de Prévention


Visa du Service:

Visa de M. la Directrice générale f.f.:

PROJET DE DELIBERATION - CONSEIL COMMUNAL DU 24 JUIN 2019

SEANCE PUBLIQUE

N° *- Plan de Prévention - Eté Solidaire, je suis partenaire - Edition 2019 - Convention de partenariat avec l'A.S.B.L. Options (A.M.O. Oxyjeunes) - Avis de la section "Santé - Affaires sociales - Lutte contre la Pauvreté - Egalité des Chances".

LE CONSEIL,

Vu ses délibérations successives, depuis 1994, adoptant et modifiant, respectivement pour les années 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999 un Contrat de Sécurité et de Société proposé conjointement par le Ministère de l'Intérieur, la Région Wallonne et le Ministère de la Justice;

Vu ses délibérations successives depuis 2000 adoptant et modifiant la version du Contrat de Sécurité et de Société ;

Vu ses délibérations successives adoptant et modifiant, respectivement pour les années 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006 un Contrat de Sécurité et de Prévention ;

Vu sa délibération du 26 mars 2007 approuvant une première version du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention ;

Vu sa délibération du 31 mars 2014 approuvant le Plan Stratégique 2014-2017 ;

Vu sa délibération du 26 mars 2018 approuvant le nouveau Plan Stratégique 2018-2019 ;

Vu l'article L1122-30 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation;

Vu la décision n° 0540 du Collège du 06 février 2019 marquant son accord de principe sur l'organisation du projet « Eté solidaire je suis partenaire », du 01 au 12 juillet, par le Plan de Prévention, en collaboration avec l' A.M.O. Oxyjeunes (A.S.B.L. Options), sous réserve d'obtention des subsides ;

Vu l'appel à projet reçu en date du 27 février 2019 ;

Vu le courrier du SPW daté du 2 mai confirmant l'adhésion de la Ville de Verviers au projet « Eté solidaire, je suis partenaire » 2019 ;

Vu le rapport en date du 5 juin émanant du Fonctionnaire de Prévention ;

Vu l'avis émis par la section "Santé - Affaires sociales - Lutte contre la Pauvreté - Égalité des Chances" en sa séance du 13 juin 2019;

Par * voix contre * et * abstentions,

DECIDE :

Art. 1.- D'adopter la convention de partenariat avec L'A.S.B.L. Options (A.M.O. Oxyjeunes), établie dans le cadre du projet « Eté solidaire, je suis partenaire » 2019.

Art. *- De transmettre la présente délibération ainsi qu'un exemplaire de la convention à l'A.S.B.L. Options (A.M.O. Oxyjeunes).

PROJET soumis au Conseil communal